

« Catégorisations, territoires et individu : quelle place pour le pauvre ? »

Dominique VIDAL

La place qu'une société réserve à ses pauvres révèle un mode majeur de l'articulation des liens social et politique. Dans les sociétés où l'inégalité est tenue comme fondée en nature, l'allégeance à un maître ou à un pouvoir, politique ou religieux, assure souvent à celui qui se trouve en situation d'infériorité une position qui, pour subalterne et fragile qu'elle soit, lui permet de se construire une identité sociale positive. Source d'échanges et de relations en tous genres, l'existence d'obligations réciproques entre dominants et dominés, codifiées ou non par le droit ou la coutume, y constitue une forme de gestion de l'inégalité et garantit une certaine cohésion sociale. La question de la place du pauvre se présente sous un tout autre jour dans les sociétés qui se réclament de la démocratie. Comme l'a bien montré Philippe d'Iribarne dans un essai récent, le projet d'une société d'individus égaux en droit interdit de penser sur fond de hiérarchie et de dépendances mutuelles la condition de ceux qui ne correspondent pas aux idéaux de souveraineté individuelle qui marquent la modernité politique occidentale [1]. Il n'empêche : celui qui ne peut subvenir à ses besoins sans secours publics ou privés s'y voit communément considéré en inférieur, relégué au rang de citoyen de seconde zone quand il n'est pas tout simplement rejeté dans une sorte de hors-jeu social. Devant cet écart entre nos conceptions politiques et la prosaïque réalité des pratiques sociales, ne faut-il pas se demander, plus fondamentalement encore, s'il y a une place possible pour les individus et les groupes que l'on considère ou qui se disent « pauvres » dans les démocraties contemporaines ? Identifier ou revendiquer une place pour les pauvres, n'est-ce pas reconnaître l'incapacité de ces sociétés à être ce qu'elles voudraient être : des sociétés de mobilité sociale qui rejettent toute forme d'assignation identitaire ou territoriale ? C'est ce que semblent dire la plupart des enquêtes sur les populations à bas revenus quand elles soulignent le refus fréquent des plus démunis à utiliser le mot « pauvre » pour dire leur condition. C'est aussi en ce sens que vont souvent les critiques des politiques sociales qui voient dans la désignation de leurs bénéficiaires un processus qui conduit à leur stigmatisation par imposition d'une identité sociale négative. C'est encore cela que font apparaître les nombreuses études qui mettent en évidence les risques pour la cohésion sociale représentés par l'élargissement des zones de

pauvreté dans les grandes villes. Les articles réunis dans ce numéro fournissent des éléments de réponse à ces interrogations. En n'envisageant pas exclusivement la question du rapport social à la pauvreté à partir du seul contexte européen comme cela est trop souvent le cas en France, ils invitent à considérer la diversité des modes possibles de relation entre lien social et lien politique et à ne jamais oublier combien le politique est constitutif du social tout comme le social constitutif du politique. On verra ainsi comment une même matrice traverse les formes de l'intervention sociale en Angleterre depuis les premières décennies du dix-neuvième siècle, sous quelles formes se rencontrent la référence à l'imaginaire de la démocratie moderne et les phénomènes de pauvreté là où le changement socio-politique bouleverse les hiérarchies anciennes (Brésil, Inde) ou différencie fortement des sociétés où existait une relative égalité économique entre les membres du corps social (Russie) et, encore, combien peut être différent le vécu du vagabond dans la France du tournant du siècle et celui des sans-abri dans l'Old Delhi d'aujourd'hui ? Mais il ne s'agit pas seulement d'une approche comparée des rapports entre pauvreté et politique. Chaque contribution participe également à sa manière à une réflexion plus générale sur les transformations de l'État et des formes de gouvernementalité dans le contexte actuel de mondialisation [2]. Autrement plus féconde est en revanche l'étude de l'impact socio-politique des catégorisations savantes et ordinaires liées aux phénomènes de pauvreté. Elle nous entraîne dans « la sphère du politique » comprise par Pierre Rosanvallon comme « le lieu d'articulation du social et de sa représentation » [3]. Territoires C'est en ville où les interactions interindividuelles sont les plus imprévues et les moins codifiées que la présence des pauvres se fait la plus manifeste. Qu'il s'agisse de contrôler leurs déplacements ou d'améliorer l'insertion urbaine des territoires où ils résident, la question de la place du pauvre y est alors également celle de son rapport à l'espace. La recherche urbaine a montré que le quartier populaire a historiquement tout aussi bien pu être pour les citadins les plus défavorisés un lieu d'identification et de solidarités qu'une zone de relégation et d'isolement [4]. Dans les quartiers organisés autour d'une identité professionnelle, nationale ou ethnique, le partage de valeurs communes et de pratiques collectives ont souvent compensé la précarité des conditions d'existence [5]. Dans les espaces récemment peuplés par des individus aux origines diverses, ou dont l'organisation sociale a été bouleversée par les mutations du système productif et la modernisation culturelle, la méfiance à l'égard du voisinage, à l'inverse, a fréquemment limité l'établissement de sociabilités locales et d'un rapport identitaire au lieu de résidence [6]. L'article de Gabriel

Kessler sur la paupérisation de la classe moyenne argentine fait ressortir une autre forme d'inscription spatiale des phénomènes de pauvreté : celui où l'éparpillement des « nouveaux pauvres » les prive à la fois de l'entraide apportée par des réseaux de proximité et du bénéfice d'une politique sociale territorialement ciblée, la forme dominante d'intervention en direction des plus démunis en Amérique latine. Différente est encore la situation du sans-abri. Figure emblématique de l'individu socialement désaffilié, il est celui qui ne parvient à s'inscrire sur aucun territoire : ni ceux, abstraits, constitués par les collectifs professionnels dispensateurs d'une assurance sociale, ni ceux, géographiquement identifiables, qui bénéficient de la protection d'une église, d'un seigneur ou d'un patron [7]. Sans doute, comme l'observe Jacques Rodriguez dans sa lecture de l'ouvrage de Jean-François Wagniar sur les vagabonds et le vagabondage à la fin du dix-neuvième siècle, y a-t-il plus loin qu'il n'y paraît de prime abord entre cette figure de l'errant et le SDF de notre fin de siècle, la suppression de dispositions répressives et la mise en place de régulations étatiques ayant depuis partiellement amélioré le sort de celui qui n'a pas de toit. Sans doute aussi, comme le rappelle Véronique Dupont dans son travail sur les sans-abri d'Old Delhi, vivre dans la rue ne correspond pas toujours à une situation de désaffiliation sociale et de marginalisation économique, mais peut fort bien s'inscrire dans le cadre d'une stratégie individuelle ou familiale dont les contraintes limitent toutefois considérablement la rationalité. Mais il n'en demeure pas moins que, en ces temps et ces lieux différents, la condition de sans-abri apparaît toujours bien peu propice à l'exercice de la citoyenneté démocratique. C'est en ce sens que Dominique Vidal interprète l'importance accordée au droit à la propriété d'une maison dans une favela de Recife au Nordeste du Brésil. Parce que le stigmate qui l'afflige l'expose à la répression policière, parce qu'il ne peut s'inscrire sur les listes électorales faute d'adresse personnelle et parce qu'il ne saurait bénéficier d'une action sociale territorialisée, le vagabond ne peut en effet guère espérer jouir des droits civils, politiques et sociaux attachés au statut de citoyen. Individu Dans les sociétés modernes, l'individu ne reçoit plus son identité de la structure sociale, mais doit lui-même produire le sens de son existence dans la distance à soi et aux rôles institutionnels [8]. S'il n'y a plus de positions originaires assignées dans une totalité intangible comme dans les sociétés d'ordres ou de castes, aucune place n'y est jamais définitivement assurée. Et c'est pourquoi la construction de l'identité personnelle prend souvent dans nos sociétés contemporaines la forme de pénibles épreuves, surtout pour ceux qui ne disposent pas des ressources nécessaires à l'exercice de l'idéal d'autonomie individuelle promu par la modernité. Que peut bien alors signifier être assuré de sa

place dans un monde fondamentalement instable où faire sa place tend justement à se présenter comme un travail permanent pour l'individu ? Là où l'identité a longtemps pu se définir dans la relation de patronage ou l'appartenance à un groupe statutaire, les formes anciennes d'inscription dans l'ordre social peuvent encore parfois apparaître comme une solution préférable aux incertitudes de la modernité. Pour les pauvres de Brasília Teimosa étudiés par Dominique Vidal, l'exigence de respect renvoie ainsi aussi bien à un code de comportement censé régler les relations entre dominants et dominés dans le cadre d'une représentation hiérarchique de la société qu'à l'idée d'une égalité fondamentale entre les individus au cœur de la conception moderne de la citoyenneté démocratique. Dans l'Inde contemporaine, un communautarisme fondé sur la caste peut servir de cadre à l'intervention sociale en direction des plus démunis, mais il va à l'encontre d'une participation politique effective des pauvres qui, comme le souligne Marie-Caroline Saglio, permettrait de restaurer leur dignité bafouée [9]. Dans ces deux cas, on le voit, la reconnaissance de l'individu comme valeur apparaît en définitive moins limitée par la persistance des structures d'un ordre traditionnel que par l'incapacité du politique à instituer un imaginaire social démocratique dans des sociétés en crise. Mais les souffrances entraînées par les incertitudes identitaires peuvent être encore plus durement ressenties quand des bouleversements économiques frappent de plein fouet des individus jusque là dotés d'une identité socialement valorisée. Ce thème est au centre des contributions de Karine Clément et de Gabriel Kessler. La première nous montre des ouvriers russes qui vivent leur appauvrissement sur le mode de la honte dans une société où l'idéologie du marché valorise désormais un individu dégagé de tout collectif et maîtrisant seul son existence. À propos des appauvris de la classe moyenne argentine, le second décrit l'expérience d'individus dont les repères cognitifs qui les assuraient de leur place dans la société se sont effondrés. Ne disposant pas de cadres pour donner sens à la nouvelle situation, ils éprouvent alors un sentiment de perte que l'absence d'intervention sociale transforme en sentiment d'abandon. L'analyse socio-historique du rapport social à la pauvreté en Angleterre proposée par Jacques Rodriguez rappelle néanmoins que l'idée de laisser à l'individu la responsabilité de son sort qui sous-tend la limitation des secours offerts aux plus démunis peut aussi constituer un trait culturel d'un pays à la tradition démocratique établie. Un rappel, s'il le fallait, de la nécessité de ne pas oublier la spécificité des dynamiques nationales dans l'analyse des effets de ce phénomène tenu comme mondial qu'il est convenu d'appeler le « néo-libéralisme ».

[1] Philippe d'Iribarne, *Vous serez tous des maîtres. La grande illusion des temps modernes*, Paris, Seuil, 1996.

[2] Les deux derniers numéros de *Cultures & Conflits* évoquaient d'autres facettes de ces processus. Cf. « Sécurité et immigration » (sous la direction de Didier Bigo), automne-hiver 1998, n° 31-32 et « Les anonymes de la mondialisation » (sous la direction de Jocelyne Cesari), printemps-été 1999, n° 33-34.]. Quel peut bien être maintenant le rôle de l'État quand la globalisation des échanges affaiblit sa capacité de régulation et d'intégration ? N'assiste-t-on pas à certains égards à des phénomènes d'internationalisation des approches de la pauvreté quand des organisations non gouvernementales ou les États eux-mêmes exportent des instruments de mesure statistique ou des méthodes d'intervention ? En cela, le présent numéro entend contribuer à la réalisation de ce programme de recherches qui suppose le dialogue entre les traditions disciplinaires et la circulation des connaissances. Catégorisations L'analyse sociologique de la pauvreté présente, on le sait, de nombreuses difficultés épistémologiques[[Pour s'en tenir à quelques références en langue française parmi une abondante littérature, on citera : Georg Simmel, *Les pauvres*, Paris, PUF, 1998 [1908] (introduction de Serge Paugam et Franz Schultheis, « Naissance d'une sociologie de la pauvreté ») ; Ruwen Ogien, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983 ; Serge Paugam, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991 ; Nicolas Herpin, « L'urban underclass chez les sociologues français : exclusion sociale et pauvreté », *Revue française de sociologie*, XXXIV, 1993, pp. 421-439 ; Annie Gouzien et François Vatin, « La pauvreté instituée. Le cas de l'Ille-et-Vilaine », *Sociétés contemporaines*, n° 26, avril 1997, pp. 137-156.]. À l'approche statistique des économistes et des statisticiens qui déterminent un seuil de revenu en dessous duquel se trouvent « les pauvres », les sociologues préfèrent montrer le caractère socialement construit des catégories de « pauvre » et de « pauvreté » et étudier les processus qui conduisent certains individus à des conditions d'existence socialement définie comme étant celles des pauvres. Chacune de ces approches engage des formes distinctes de connaissance. La première, objectiviste, permet de mesurer la pauvreté et l'appauvrissement en ignorant le sens subjectif donné à ces situations. La seconde, interactionniste, révèle le rapport d'une société à ses membres en situation d'infériorité économique, au travers notamment des dispositifs d'assistance, mais renonce généralement à la quantification des phénomènes considérés. Une fois

établis leurs apports et leurs limites respectifs, opposer ces deux manières d'envisager la place des pauvres n'a plus guère qu'un intérêt scolastique[[Les limites de ces deux approches sont encore plus évidentes dans les pays où l'enregistrement statistique du social est encore trop sommaire pour fournir une mesure suffisamment précise de la pauvreté et où l'insuffisance des dispositifs d'assistance laisse la majorité des individus en situation de pauvreté hors du champ de l'intervention sociale.

[3] Pierre Rosanvallon, « Le politique », in Jacques Revel et Nathan Wachtel (sous la direction de), Une école pour les sciences sociales. De la VIème section à l'EHESS, Cerf/Éditions de l'EHESS, 1996.]. Jacques Rodriguez montre ainsi l'empreinte profonde de la réflexion des enquêteurs sociaux sur l'orientation de la politique sociale en Angleterre. Pour essentielle qu'elle ait été dans la rupture avec les mécanismes d'assistance inspirés de la philosophie sociale victorienne, elle comporte néanmoins une ambiguïté qui a longtemps marqué la sociologie britannique et renvoie directement au choix de la méthode d'enquête. En effet, alors que les approches « quantitatives » soulignent la dimension structurelle de la pauvreté et suggèrent l'intervention de l'État pour restaurer la dignité du pauvre, des approches plus « qualitatives » font apparaître des pauvres plus ou moins responsables de leur déchéance, soit ici une « sociologie » qui tend à subordonner l'octroi de l'assistance au mérite du requérant manifesté par sa volonté de se conformer au système de normes et de valeurs dominant. L'article de Marie-Caroline Saglio sur la politique de discrimination positive destinée aux groupes les plus défavorisés en Inde révèle également l'ambivalence de la catégorisation adoptée pour en cibler les bénéficiaires. En faisant de la caste le critère majeur de la politique catégorielle de la pauvreté, l'action publique entraîne la fragmentation des pauvres en castes d'intérêts rivaux dans l'attribution des ressources. Mais cette « castéisation de la politique », pour contraire qu'elle soit aux principes individualistes de la démocratie moderne, n'en semble pas moins une condition nécessaire à l'intervention sociale en direction des basses classes et à leur affirmation politique. L'étude de Karine Clément sur la Russie contemporaine fournit une autre illustration de l'enjeu politique que représente la caractérisation de la pauvreté. Quand tout ce qui évoque le passé soviétique apparaît aux réformateurs comme devant être dépassé, l'appauvrissement massif de la population tend bien souvent à être perçu comme une simple étape dans la transition vers une société meilleure qui verrait la reconnaissance des mérites de chacun dans le cadre d'une « démocratie de marché ». L'écart entre la réalité sociale et sa représentation qui résulte de cette vision téléologique

laisse peu de place à un quelconque apitoiement sur le sort des couches populaires, perçues par de nombreux chercheurs en sciences sociales comme massivement composées d'individus n'ayant pas abandonné la mentalité de parasite de l'homo sovieticus. Comme toutefois dans l'Argentine décrite ici par Gabriel Kessler, la paupérisation des « classes moyennes », forme de catégorisation ordinaire désignant les groupes symboles de la modernisation, contrarie l'idéologie néo-libérale qui sous-tend les réformes économiques et ouvre la voie à une société caractérisée, pour reprendre les termes de Robert Castel, par la « vulnérabilité de masse » [[Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

[4] Gerald D. Suttles, *The Social Order of the Slum*, Chicago, University of Chicago Press, 1968 ; François Dubet et Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil, 1992 ; Catherine Bidou-Zachariasen, « La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains », *Revue française de sociologie*, janvier-mars, XXXVIII-I, 1997, pp. 97-117 ; Maryse Marpsat, « La modélisation des « effets de quartier » aux Etats-Unis, *Population*, 54 (2), 1999, pp. 303-330.

[5] Cf. par exemple Louis Wirth, *Le ghetto*, Grenoble, Éditions du champ urbain, 1980 [1928] ; William Foote Whyte, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 1996 [1943] ; Richard Hoggart, *La culture du pauvre. Essai sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970 [1957] ; Michael Young et Peter Willmott, *Le village dans la ville*, Paris, Éditions du Centre de création industrielle, 1983 [1957] ; Herbert J. Gans, *The Urban Villagers. Group and Class in the Life of Italo-Americans*, New York, The Free Press, 1962 ; Suzanna Magri et Christian Topalov (sous la direction de), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1990.

[6] Ces thèmes apparaissent sous des approches diverses chez des auteurs comme Clifford R. Shaw et Henri D. McKay, *Juvenile Delinquency and Urban Areas*, Chicago, University of Chicago Press, 1942 ; William Julius Wilson, *The Truly Disadvantaged. The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987 ; François Dubet et Didier Lapeyronnie, op. cit. ; Paul A. Jargowsky, *Poverty and Place. Ghettos, Barrios and the American City*, New York, Russell Sage Foundation, 1996 (préface de William Julius Wilson) ; Norbert Elias et John L. Scotson, *Les logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997, [1965] ; Sebastian Roché, *Sociologie politique de*

l'insécurité. Violences urbaines, inégalités, et globalisation, Paris, PUF, 1998.

[7] Robert Castel, op. cit.

[8] François Dubet et Danilo Martuccelli, Dans quelle société vivons-nous ?, Paris, Éditions du Seuil, 1998. L'écart entre les structures objectives du monde social et la réalité vécue par les individus est d'ailleurs au centre des sociologies de la modernité. Cf. Danilo Martuccelli, Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XXème siècle, Paris, Folio/Gallimard, 1999.

[9] Meena Dhanda évoque également la question du sort des intouchables dans la démocratie indienne en termes de respect. Cf. Meena Dhanda, « L'éveil des intouchables en Inde », in Catherine Audard (sous la direction de), Le respect. De l'estime à la déférence : une question de limite, Paris, Éditions autrement, 1993, pp. 134-153.